

Commercialisation des œufs

sation durant ce mois au cours des cinq dernières années. Je suis tout à fait en faveur des licences d'importation et d'exportation. Néanmoins, je voudrais une disposition prévoyant des permis pour des envois plus considérables, en matière d'importation et d'exportation. De tels envois pourraient se révéler nécessaires à certains moments et même avantageux pour nos producteurs et nos consommateurs. Les producteurs attendent depuis longtemps cette protection rationnelle du marché, qui mérite l'appui de tous les députés.

Examinons les difficultés maintenant. Dans le rapport, on demande au gouvernement fédéral de faire en sorte que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux payent chacun 25 p. 100 des frais de retrait des œufs produits dans les limites du contingentement mais excédentaires sur le marché des œufs frais. Je ne saurais approuver cela, car une telle initiative encouragerait la surproduction. Je ne tiens pas à ce que les producteurs augmentent la production pour répondre aux exigences d'un faux marché, incapable de leur payer le prix dont ils ont besoin.

On demande également au Comité consultatif de l'OCCO de revoir et de réévaluer toutes les questions relatives aux politiques. Ne risquerait-on pas ici de voir le parti pris et l'intérêt personnel altérer l'apport de ce groupe?

En outre, je doute de l'opportunité de présenter dans les étalages des œufs entreposés de première qualité. Les normes canadiennes sont parmi les meilleures au monde. Je ne crois pas que les consommateurs soient prêts à renoncer à cela. J'ajoute qu'il y aura, je l'espère bien peu d'œufs dans les entrepôts. Cette catégorie figurerait donc rarement aux étalages et sûrement pas dans tous les centres commerciaux. Tous les Canadiens ont droit, selon moi, à la première qualité dans tous les produits, y compris les œufs.

J'appuie la nomination des deux autres membres du conseil d'administration, comme on l'a recommandé. Je vais collaborer avec l'OCCO, mais je tiens absolument à ce que ces deux nouveaux membres travaillent dans une perspective nationale. Je ne veux pas qu'ils soient influencés par des mobiles politiques ni des loyautés régionales. Je répète encore que certaines recommandations du comité recèlent peut-être plus d'embûches que nous ne pouvons en déceler à première vue. Permettez que je vous en donne un ou deux exemples.

Je suis parfaitement d'accord pour vendre des œufs à prix réduit aux personnes défavorisées. Les consommateurs le seront également. Mais, sera-ce à un prix raisonnable? Tous les Canadiens ne devraient-ils pas régler la note? Qu'arrivera-t-il au juste si nous réglementons la production des éleveurs ayant plus de 100 volailles? Bien des problèmes surgiront et nous devons les examiner soigneusement avant d'engager l'industrie dans cette voie. Je le répète, si on veut vendre des œufs à prix d'aubaine aux défavorisés, n'est-ce pas toute la société qui devrait régler la note? Je ne crois pas qu'il faille demander aux producteurs de faire les frais, si l'excédent de tel produit doit être vendu à prix réduit aux défavorisés.

Une bonne part des recommandations devraient plaire aux consommateurs. La vente d'œufs à prix réduit aux défavorisés n'est qu'un exemple. Le rapport recommande notamment que tous les œufs portent le nom du pays d'origine, que l'on établisse un roulement dans les stocks de l'Office pour éviter le gaspillage et que l'on tienne davantage le public au courant. Vous savez maintenant quelle importance j'attache à ces recommandations. Autre

chose à savoir pour le débat: l'Office ne possède actuellement aucune réserve d'œufs frais. Seul l'Ontario en a et ces œufs sont déjà vendus. Ils attendent la livraison.

Il faut également que vous sachiez que l'Office a déjà appliqué certaines recommandations. Je vous en citerai quelques-unes. L'organisme a engagé un administrateur. L'Office fait chaque mois un compte rendu de ses activités au Conseil. En Nouvelle-Écosse, les données sur la production sont traitées par ordinateur, à titre d'essai. L'Office de commercialisation des œufs fait actuellement une enquête auprès des offices provinciaux. Il essaie déjà de trouver des débouchés à l'étranger. Les membres du Conseil national de commercialisation des produits de ferme viennent de rentrer du Moyen-Orient et d'Europe. Des œufs ont été vendus à Hong Kong. On est en pourparlers avec d'autres pays. Les accusations de dumping portées par une province contre une autre font l'objet d'une enquête. Si les preuves sont suffisantes, il y aura inculpation. Certains offices provinciaux sont devenus plus stricts et ils vérifient davantage le nombre de poules et les données sur la production.

J'ai reçu aujourd'hui un télégramme de sept ou huit provinces me parlant de leurs activités. La plupart de ces activités me plaisent.

La décision que les députés prendront à propos de ce rapport aura une influence considérable sur l'industrie des œufs. J'appuie ce rapport, car il contient des recommandations qui permettront à l'Office de commercialisation des œufs d'ouvrir la voie. Lorsque l'Office aura appliqué toutes ces recommandations, nous aurons raison d'être fiers, surtout les membres des comités parlementaires et ceux de l'Office de commercialisation des œufs.

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, avant d'entrer dans le vif de mes observations, puis-je me permettre de demander au ministre de répondre à une question? Il a dit avoir reçu des provinces des télégrammes ébauchant les programmes provinciaux. Le ministre mettrait-il la Chambre dans le secret et déposerait-il les télégrammes pour que les députés puissent, eux aussi, les étudier objectivement? De cette façon, nous serons au courant des activités et de l'orientation de l'OCCO. Si le ministre ne veut pas répondre maintenant à ma question ni tenir compte de ma requête, peut-être voudra-t-il considérer le point que j'ai soulevé comme un avis.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Selon la procédure, il faut considérer la question de l'honorable député comme une demande de consentement unanime de la Chambre; sans ce consentement, le ministre ne peut répondre à cette question. La Chambre est-elle d'accord pour permettre au ministre de répondre s'il le désire?

Des voix: D'accord.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, la meilleure réponse est de dire que la plupart des provinces ont consenti à ce que nous leur avions demandé, bien qu'avec certaines réserves. Le député sait probablement que je ne puis déposer les télégrammes sans passer par la procédure normale et sans en avoir obtenu la permission des provinces. C'est ce que je ferai le plus tôt possible.

M. Murta: Monsieur l'Orateur, merci d'avoir permis au ministre de prendre la parole. S'il ne peut déposer maintenant les télégrammes, peut-être voudra-t-il les transmettre au comité permanent de l'Agriculture pour qu'ils y soient examinés et discutés?

Je ne vais pas employer le temps de la Chambre à faire l'historique de l'OCCO, car les députés le connaissent